

Les relations entre justice et mémoire sont polarisés par deux excès : d'un côté, comme cela a été longtemps le cas, la loi qui s'écrit au futur impose l'oubli aux actions en justice ; qu'on songe aux lois d'amnistie qui ont jalonné l'histoire, mais aussi aux anciennes institutions régulatrices du temps juridique (prescription, grâce...) ; de l'autre, on assiste à des résurgences mémorielles qui affleurent dans l'espace public ; le souvenir des faits passés envahit le droit et, par voie de conséquence, le prétoire, au risque de créer une mémoire inapaisée.

L'objet de ce cycle de conférences est d'explorer cette crise du temps judiciaire. Il est en effet demandé à la justice d'être tantôt du côté du « plus jamais ça », tantôt du côté du « il n'est plus temps ». Peut-on alors juger contre le temps ? Comment sinon trancher du moins équilibrer mémoire et oubli ? Par quelle voie fonder une mémoire collective en s'affranchissant d'un passé traumatique ? Et, dans cette perspective, quel rôle pourrait jouer la justice ?



COUR DE CASSATION

5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire sur le site internet www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Periscope  YouTube  vimeo

CONFÉRENCES - CYCLE 2021

La justice entre mémoire et oubli



Programme 2021

*Grand'chambre de la Cour de cassation
de 17h30 à 19h00*

Accueil de 17h00 à 17h30

entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

A F H J

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'HISTOIRE DE LA JUSTICE



COUR DE CASSATION

Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence sont délivrées sur demande à l'issue des colloques

La justice entre mémoire et oubli

*sous la direction scientifique de
Monsieur Denis SALAS, président de l'A.F.H.J.
Madame Sylvie HUMBERT, secrétaire générale de l'A.F.H.J*

8 mars 2021

Conférence inaugurale

Claude GAUVARD, *Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

31 mai 2021

Florence DESCAMPS, *Maître de conférences à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*
Antoine MEISSONNIER, *Chef du département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice*

21 juin 2021

Marc-Olivier BARUCH, *Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales*

28 juin 2021

Jacques SEMELIN, *Directeur de recherche émérite au CNRS*
Johann MICHEL, *professeur à l'Université de Poitiers et chercheur à l'EHESS*

4 octobre 2021

Olivier BEAUVALLET, *magistrat*
Pierre HAZAN, *conseiller senior en matière de justice de transition auprès du Centre pour le Dialogue Humanitaire*

6 décembre 2021

Jean-François NIORT, *maître de conférences*
Christine LAZERGES, *professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*